

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 00920

Numéro SIREN : 780 129 987

Nom ou dénomination : RENAULT s.a.s

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2019 sous le numéro de dépôt 10824

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
RENAULT S.A.S.**

SEANCE DU VENDREDI 24 JANVIER 2019

Le 24 janvier 2019 à 10h, le Conseil d'administration de Renault s'est réuni au 13-15 quai Le Gallo – 92100 Boulogne-Billancourt.

Etaient présents :

M. LAGAYETTE, Président de la séance du Conseil d'administration,
Mme BARBA, M. BARRAT, Mme BENSALAH-CHAQROUN, M. COURBE,
Mme DARMAILLAC, M. DEREZ, M. FLEURIOT, M. GENTIL, M. OSTERTAG,
M. PERSONNE, Mme SERIZAWA, Mme SOURISSE, M. THOMAS, M. VIAL,
M. YAMAUCHI.

Participait également à la réunion par audioconférence :

Mme QIU, ayant donné pouvoir à M. THOMAS.

Etaient absents :

Mme BLAIR, ayant donné pouvoir à M. LAGAYETTE,
M. GHOSN.

Assistaient également à la séance :

M. BOLLORE, Membre du Comité Exécutif, Directeur Général Délégué,
Mme SEPEHRI, Membre du Comité Exécutif, Directeur Délégué à la Présidence du Groupe et
Secrétaire du Conseil d'administration, et
M. SENARD, Candidat à la fonction de Président du Conseil d'administration de Renault SA.

Assistaient uniquement au point 2 :

M. BALAND, Conseiller Principal Ethique du Groupe Renault,
Me. BAVEREZ, Associé, Gibson Dunn & Crutcher, et
M. LE GRAND, Directeur Ethique et Conformité.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur LAGAYETTE.

../..

POINT III - GOUVERNANCE

Par courrier du 23 janvier, Monsieur Carlos GHOSN a remis au Conseil une lettre de démission, avec effet immédiat, de ses mandats de Directeur général et de Président du Conseil d'administration de Renault SA, ainsi que de l'ensemble de ses mandats au sein des sociétés du Groupe Renault, à l'exception de ses mandats d'administrateur.

../..

M. LAGAYETTE invite les membres du Conseil d'administration à voter sur la prise d'acte de la démission de M. GHOSN de son mandat de Président de Renault S.A.S.

Prise d'acte de la démission de M. GHOSN de son mandat de Président de Renault S.A.S. :

0 vote « Contre »

0 abstention

18 votes « Pour »

Le Conseil prend acte de la démission de M. GHOSN de son mandat de Président de Renault S.A.S.

../..

M. THOMAS indique que le Comité des nominations et de la gouvernance recommande au Conseil de nommer Monsieur Jean-Dominique SENARD, actuellement Président de la Gérance et Associé Commandité de Michelin, en tant que Président du Conseil d'administration de Renault.

../..

M. LAGAYETTE rappelle que les administrateurs de Renault S.A. sont également administrateurs de Renault S.A.S.

../..

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de nommer M. SENARD en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans, prenant fin à la date de la décision de l'Associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cette nomination sera soumise à la ratification de l'Associé unique.

Vote sur la nomination de M. SENARD en qualité d'administrateur de Renault S.A.S. :

1 vote « Contre » : M. GENTIL

0 abstention

17 votes « Pour »

La décision de nommer M. SENARD en qualité d'administrateur de Renault S.A.S. est adoptée.

../..

M. LAGAYETTE rappelle que le Directeur général de Renault SA est également Président de Renault S.A.S.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de nommer M. BOLLORE, Directeur général de Renault SA, en qualité de Président de Renault S.A.S. pour une durée indéterminée. M. BOLLORE disposera à ce titre des pouvoirs les plus étendus pour représenter et engager Renault S.A.S. à l'égard des tiers.

Ses pouvoirs seront limités dans les conditions fixées par les statuts de Renault S.A.S.

Nomination de M. BOLLORE en qualité de Président de Renault S.A.S. :

1 vote « Contre » : M. GENTIL

0 abstention

18 votes « Pour »

La décision de nomination de M. BOLLORE en qualité de Président de Renault S.A.S. est adoptée.

../..

Plus personne ne demandant la parole et tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 13 heures 21.

Le Président

Un administrateur

Fait à Boulogne, le 8 février 2019

Certifié conforme



Jean-Benoit Devauges
Directeur Juridique Groupe